

Vashish Reetoo

(Manager Specialty Risks, Property and Liability, Swan General Ltd)

«Au cours d'un projet, c'est la phase de construction qui est la plus risquée»

UNE BONNE COUVERTURE D'ASSURANCE EST ESSENTIELLE POUR SE PRÉMUNIR CONTRE LES RISQUES ET DÉFAUTS LORS D'UNE CONSTRUCTION. OUTRE UNE PROTECTION, SWAN ACCOMPAGNE ET CONSEILLE SA CLIENTÈLE.

Contre quels risques majeurs les professionnels de la construction doivent-ils se prémunir ? À cet effet, quelles solutions proposez-vous ?

SWAN compte, dans son équipe, des gestionnaires de risques expérimentés, dont des ingénieurs et des professionnels qui ont les compétences voulues pour accompagner les clients. Cette assistance débute normalement dès la conception des projets avec les architectes, les quantity surveyors, les chefs de projet et les ingénieurs, qui sont les premiers à être impliqués. Notre équipe les conseille en ce qui concerne la Professional Indemnity Insurance (Responsabilité Civile Professionnelle). Cette couverture les protège contre des pertes financières lorsque leur responsabilité légale est engagée.

Il est essentiel que tous les professionnels de la construction souscrivent à une telle assurance, incluant les contracteurs, pour les protéger des risques suivants : négligence avérée ou alléguée, non-respect d'une obligation, erreurs humaines, déclarations inexactes ou erronées, non-respect de la confidentialité ou incapacité à fournir des services professionnels.

Au cours d'un projet, c'est la phase de construction qui est la plus risquée puisqu'elle expose l'entreprise à des erreurs humaines et aux calamités naturelles. Maurice reste parmi les pays les plus exposés aux aléas de la nature et c'est pour ces raisons que SWAN propose la Contractors All Risks (CAR) Insurance (Tous Risques Chantier – TRC) pour protéger les professionnels contre un éventail de risques.

Étant donné que tous les travaux de construction ont leurs particularités, SWAN recommande à ses clients de consulter leur conseiller en gestion de risques pour mettre en place la solution qui répond au mieux à leurs besoins. Notre équipe expérimentée s'assurera que tous les risques sont bien identifiés et pris en compte par la couverture d'assurance. Les promoteurs et propriétaires doivent également protéger leurs inté-



«LA DEMANDE POUR LES PLANS D'ASSURANCE LIÉS À LA CONSTRUCTION EST EN HAUSSE»

êts, en particulier à travers une Advance Loss of Profit Insurance (Perte d'Exploitation Anticipée).

La gamme de produits de SWAN inclut la Civil Engineering Completed Risks Insurance qui protège les actifs, tels que les routes et les lignes ferroviaires, de catastrophes naturelles. Les couvertures d'assurance peuvent être d'excellentes solutions pour alléger les coûts de réparation à la suite de dommages causés par une calamité.

Conformément aux lois en vigueur, notamment le Building Control Act et les PDS et Smart City Schemes, SWAN propose une offre sophistiquée en matière d'assurance dommages-ouvrage, connue comme l'assurance décennale. Pour être en mesure d'offrir cette solution, la compagnie s'est associée à des

prestataires mondialement connus en matière de services d'inspection technique. Ces partenaires soumettent des rapports à chaque étape des projets et assurent un contrôle qualitatif sur différents aspects des travaux.

De quelle manière évolue la demande pour ces plans d'assurance ?

La demande pour les plans d'assurance liés à la construction est en hausse, principalement en raison du cadre juridique et de la sensibilisation des entrepreneurs et des promoteurs aux risques qui peuvent surgir dans le secteur. Nous avons aussi enregistré une fréquence plus élevée des réclamations liées aux inondations et aux cambriolages au cours de ces dernières années. Les produits et services de SWAN ont fait leurs preuves et ont contribué à l'achèvement réussi de nombreux prestigieux projets à travers Maurice. Avec la nouvelle impulsion donnée au secteur de la construction, SWAN est déterminée à soutenir ses partenaires dans leurs projets futurs.

Quel regard jetez-vous sur ce secteur d'activité ?

Nous sommes convaincus que le secteur de la construction demeurera l'un des principaux piliers de la croissance économique, surtout après les dernières mesures budgétaires annoncées par le ministre des Finances. Le remboursement de 5 % sur les prêts immobiliers devrait, nous l'espérons, stimuler la demande pour les produits de construction et offrir des opportunités aux petits entrepreneurs.

Par ailleurs, les investissements prévus dans l'industrie de l'énergie verte, ainsi que dans les grands projets routiers et ferroviaires devraient également augmenter la demande pour les produits et services liés à la construction. Nous notons toutefois que l'indice du coût de la construction a considérablement augmenté au cours de ces cinq dernières années, en raison de la hausse du prix de l'acier, du ciment et du fret.